

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 56 (1968)

Heft: 84

Rubrik: Dans les cantons romands

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS ROMANDS

Vaud

39e Journée des femmes vaudoises

Le vingtième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme a engagé le Centre de liaison des associations féminines vaudoises à consacrer sa journée de 1968 aux droits de l'homme et à l'aide aux pays en voie de développement. Mme Ch. Paschoda a présidé cette assemblée, tenue dans la salle des XXII-Cantons. M. Claude Bonnard, chef du Département de justice et police, a apporté le message du gouvernement vaudois et souligné le fait que pour être reconnue, respectée, efficace, la Déclaration des droits de l'homme doit rencontrer l'adhésion générale, et nous en sommes encore bien loin. Le travail est encore grand qui doit généraliser le respect de la personne humaine et de ses droits.

La situation des pays sous-développés a fait l'objet de deux conférences de MM. Ch. Sulser, journaliste, voyageur, et André Bieler, professeur de théologie à l'Université de Genève et à l'Université de Lausanne. M. Sulser, qui a séjourné en Chine, aux Indes, a dépeint la triste situation de populations qui connaissent la famine, qui n'arrivent pas à sortir de leur misère à cause de l'absence de machines agricoles, du défaut d'instruction ; de l'explosion démographique, du respect des traditions, des ordres de la religion. L'écart entre les pays pauvres et les pays prospères ne fait que croître, l'aide des pays riches en faveur des pays misérables va diminuant, de sorte que tout ou tard surviendra la révolte des pays sous-développés.

M. Bieler a établi le bilan du développement de l'homme, de tous les hommes dans tant de pays où l'on essaye d'améliorer la situation des habitants, en leur fournissant de la nourriture, en leur apportant des remèdes, des vaccinations, en leur apprenant à cultiver le sol. Tâche immense, une goutte d'eau dans la mer parmi des populations dont le nombre croît sans cesse. En achetant à ces pays des matière premières à trop bas prix, en leur fournissant des objets transformés avec ces matières, en placant chez nous leurs capitaux, ces pays maintiennent leur triste situation.

Des films de l'ONU ont illustré cette misère et apporté quelques visions du bon travail qui peut se faire, notamment en Asie.

S. B.

Quelques signes de sous-développement

Sous-équipement. — En Chine, par exemple, qui est plus vaste que l'Europe, pour 500 millions de paysans il n'y a que 125 000 tracteurs. On a peine à s'imaginer, chez nous, que la plupart des agriculteurs au monde ignorent encore l'usage de la fauque.

Absence d'instruction (deux hommes sur cinq ne savent ni lire ni écrire). — L'effort de scolarisation est mis en échec par l'explosion démographique (en Chine, par exemple, il naît deux Chinois à la seconde). Presque tous les pays en voie de développement sont dans cette situation.

Absence de logements. — Dans de nombreux pays (Asie, Amérique latine, Iran, Inde, etc.) la plupart des logements sont incompatibles avec la dignité humaine.

Mangue d'hygiène, taux de mortalité.

Les tabous. — En Anatolie, par exemple, il n'y a pas de grenier. Le grain est déversé dans de simples trous. La moitié des récoltes est perdue par suite des dégâts d'eau et des rongeurs. C'est Allah qui l'a voulu comme ça.

En Inde, le tabou d'atteindre à la vie, donc de tuer les rongeurs, fait perdre le 20 % des céréales que ce pays reçoit de l'étranger pour lutter contre la famine.

L'écart entre pays développés et sous-développés

	l'écart était de	1 à 6
En 1900	"	1 à 7
En 1929	"	1 à 9,5
En 1953	"	1 à 12
En 1965	"	1 à 13
En 1970 on pense qu'ils sera de	1 à 13	
En 1980	"	1 à 16

Richesse et pauvreté :

4 pays disposent de 3000 à 2000 dollars par an par habitant.

17 pays disposent de 2000 à 1000 dollars par an par habitant.

17 pays disposent de 1000 à 500 dollars par an par habitant.

40 pays (pauvres) disposent de 500 à 200 dollars par an et par habitant.

60 pays (très pauvres) disposent de 200 à 40 dollars par an et par habitant.

Dans les deux dernières catégories on ne trouve que trois pays d'Europe : l'Albanie, la Tchécoslovaquie, le Portugal.

Nous, Suisses, venons en quatrième position des pays les plus riches du monde, après le Koweït, les Etats-Unis et la Suède.

Si nous sommes honnêtes, nous devons reconnaître que nous devons notre richesse en grande partie à notre façon d'agir envers les pays pauvres :

1. nous leur achetons des matières premières à des prix dérisoires ;
2. nous leur revendons des objets manufacturés à des prix élevés ;
3. nous extrayons des pays pauvres d'importants capitaux.

De côté, nous sommes apitoyés par la situation tragique de nombreux pays et nous les aidons (évidemment). De l'autre, nous les maintenons volontairement dans leur état de sous-développement. Les sociétés riches, comme tous possédants, ont peur des conquérants... des pays pauvres souffrant de frustration, prêts à toutes les aventures, animés d'un intense besoin de liberté, d'indépendance, de dignité.

Que penser de notre attitude ?

Toutes les personnes de bonne volonté peuvent la méditer

Déclaration de Barbara Ward, députée au Parlement britannique

observateur catholique à la conférence
écumenique Eglise et Société

Le fossé qui sépare les nations riches des nations pauvres est comparable à celui qui a séparé les classes riches des classes pauvres en Occident durant le XIXe siècle. Le fonctionnement anarchique d'une économie de marché national avait besoin de la correction de l'opinion publique, d'échanges plus éclairés entre employeurs et ouvriers, et d'une intervention politique afin d'éviter les récessions et les dépressions. Aujourd'hui nous avons besoin du même genre d'intervention, mais sur le plan mondial. Deux aspects de la question sont plus particulièrement du ressort des chrétiens : le fait que le monde dépense 130 milliards (réd. aujourd'hui entre 250 et 300 milliards) de dollars par an pour ses armements et que 18 % de la population mondiale détient 70 à 80 % des ressources de notre planète...

Il y a certainement là un sujet de considération pour la communauté chrétienne... : pourquoi ces ressources ont-elles été mises entre nos mains ? pourquoi, au moment où nous sommes capables de faire sauter la planète, avons-nous justement reçu les moyens de nourrir toute l'espèce humaine et de la faire progresser ? Si ce n'est pas là l'heure apocalyptique, qu'après tout les chrétiens sont censés attendre, je ne sais vraiment pas ce qu'il vous fait...

Les chrétiens, à eux seuls, constituent tout l'éventail des nations riches, ils peuvent exercer une influence considérable. Et si nous ne le faisons pas, lorsque, au dernier jour, nous paraîtrons devant notre Père céleste et qu'il nous demandera : « Les avez-vous nourris ? leur avez-vous donné à boire ? les avez-vous vêtus ? leur avez-vous donné un abri ? » Et que nous ne pourrons que répondre : Pardon, Seigneur, mais nous avons bien donné 0,3 % de notre revenu national brut », je ne crois pas que cela suffira.

CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

La présidente est entrée en fonction

Pour la première fois, le mardi 13 février, une femme a dirigé les débats du Conseil communal. En effet, Mme Annie Dutoit a été élue pour l'année 1968, par 60 voix sur 80, à la présidence de ce législatif.

Me Dutoit, qui n'a jamais nourri d'ambition politique, a toujours exercé sa profession même après son mariage avec un ingénieur. Au Conseil communal elle s'est imposée par son esprit ouvert, impartial et rigoureux. Selon elle, on ne devrait plus insister, à l'heure actuelle, sur le fait qu'une telle personne est une femme. Elle a prouvé, en tout cas, qu'à capacités égales elle le fait d'être une femme n'est pas — ou de moins en moins — un handicap.

Avec nous, la nouvelle présidente pense qu'il s'agit, pour les féministes, plus tellement de proclamer leurs droits que d'avoir des représentantes pouvant s'imposer par leurs capacités. Annie Dutoit l'a fait avec élégance et modestie.

(Suite de nos informations vaudoises en page 4.)

GENÈVE

A l'université

À la suite de la parution (numéro de février) de la liste des femmes occupant un poste de professeur ordinaire dans nos universités, on nous prie de préciser ce qui suit, pour Genève.

Est professeur honoraire de l'Université de Genève :

Mlle Kitty Ponse, Dr ès sc. nat., prof. d'endocrinologie et ex-directrice de l'Institut d'endocrinologie, créé par elle.

Sont professeurs ordinaires à l'Université de Genève :

Mlle Jeanne Hersch, Dr ès lettres, prof. de phil. (en congé), à l'UNESCO, mais reviendra cet automne.

Mlle Esther Bréguet, Dr ès lettres, prof. de latin.

Sont professeurs extraordinaires :

Mlle Edith Müller, Dr phil. II, prof. en astrophysique.

Mme Doris Simon, Dr ès sc., prof. en biologie.

Sont professeurs à l'Institut des sciences de l'éducation :

Mlle Bärbel Inhelder, Dr phil., prof. en psychologie.

Mlle Germaine Duparc, Dr ès sc., prof. en éducation des petits.

Est professeur à l'Institut des hautes études internationales :

Mme Denise Bindschandler, Dr en droit, prof. de droit international.

Mme Lise Girardin ne professe plus.

À l'Ecole d'interprètes, les enseignants portent le titre de « maître » et ne peuvent figurer parmi les professeurs ordinaires ni extraordinaire. Il y a onze maîtres féminins, dont Mlle Buenzod, Dr ès lettres et professeur de littérature française et de dissertation. Les autres sont des licenciées.

Outre les charges susmentionnées, une douzaine de dames sont assistantes dans diverses facultés.

Si les professeurs ordinaires ne sont pas nommées, il faut reconnaître cependant que l'élément féminin s'accroît. Mais il n'y a pas de doute qu'il est maintenant en état d'inériorité et qu'il existe une nette discrimination dans l'avancement, à travail égal.

Assemblée générale du Centre de liaison des sociétés féminines

Le 4 mars dernier, Mlle V. Weibel a présenté le rapport annuel du centre de liaison. L'année 1967 a été particulièrement active puisque l'assemblée des déléguées de l'Alliance de sociétés féminines suisses a siégé à Genève en mai dernier. L'organisation décette vaste rencontre nationale a été menée à ce grâce au dévouement actif de la commission déception présidée par Mme Ph. Gardiol. Cette dernière exposa aussi les excellents résultats obtenus au Rescue Home de Bombay au moyen des fonds versés par les sociétés féminines suisses. Clique association devra cette année offrir un don de 50 — afin que cette maison puisse toujours mieux accomplir sa tâche hospitalière et éducative aux jeunes filles hindoues. Rappelons que le Rescue Home est aussi une école ménagère.

Haller nous fit un état des finances du Centre. Une légère augmentation de cotisation par société permet de liquider les dettes sociaux de trésorerie.

A la fin de cette partie administrative, M. Weibel rendit un hommage ému à Mme Robert Wé, ancienne rédactrice de notre journal, membre titulaire du Comité et amie de nombreuses présidences de sociétés genevoises.

Dusan Sijacki, professeur à l'Université, fit un exposé aussi intéressant qu'il peut être sur la Déclaration des droits de l'homme, la Commission des droits de l'homme, ses possibilités d'action et ses limites. Un bref aperçu historique, de lequel l'orateur souligna le rôle du christianisme, avait précédé la description de la situation actuelle. Par des exemples tirés de l'histoire contemporaine il nous fut possible de saisir le mécanisme des diverses organisations internationales. Nous ne pouvons que remercier cet éminent conférencier pour le temps qu'il nous a consacré sur un sujet à lui seul rendue aussi accessible que pionnier. Félicitons le Centre et sa présidente d'oir pensé à mettre à son ordre du jour un problème particulièrement actuel en 1968.

Le Centre et la Société féminine de Genève ont été invités à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.

Le Centre a accepté l'invitation et a envoyé une délégation.

Le Centre a également été invité à participer à la réunion annuelle de l'Assemblée générale de l'Union internationale des sociétés féminines.